



Numéro de l'acte	2017-159-MEDLM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.9

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

QUESTION N°2017-159

CULTURE : Bibliothèque numérique départementale – Signature d'une convention avec le département du Pas-de-Calais

RAPPORTEUR : Madame Catherine LAMOOT

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la médiathèque municipale propose aux abonnés de la médiathèque l'accès à une bibliothèque numérique gérée par le département. Elle est constituée d'une offre numérique proposant des ressources diversifiées : livres, musique, film, jeux vidéos, revues et programmes d'autoformation. Cette plateforme numérique répond aux attentes en terme d'accès à des contenus dématérialisés, à distance. Elle compte déjà plus de 355 utilisateurs. Une convention précise les objectifs et les termes du partenariat avec le département du Pas-de-Calais. Cette convention s'applique jusqu'au 31 décembre 2018.

La médiathèque départementale prend en charge l'intégralité des coûts d'acquisition de cette plateforme, elle s'engage à accompagner et former les professionnels à l'utilisation de ces nouveaux outils.

En échange, la médiathèque d'Arques s'engage à assister aux réunions de pilotage du projet, à diffuser l'offre numérique auprès de ses publics, d'en assurer la médiation et de communiquer autour de l'offre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- de se prononcer en faveur de la diffusion de la « Bibliothèque numérique départementale » et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le département du Pas-de-Calais.

En annexe : la convention de diffusion de la Bibliothèque numérique départementale

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 20 Décembre 2017



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

.....
VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017**

Affiché le 21 décembre 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt et un décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 décembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne BAROUX

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents
- 1 absents non excusé
- 0 absents excusé
- 8 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.